Contestation d'une amende (carte prépayée)

Contravention - PV

Posté par: lettres types

Publiée le : 26/11/2007 22:25:06

Vos nom & prénom Adresse CP - Ville Destinataire Adresse CP - Ville A . le

Recommandé avec AR

Madame, Monsieur,

Par la présente, je conteste l'avis de contravention ci-joint concernant une absence de paiement en zone payante. En effet, l'horodateur de cette zone n'accepte que les cartes prépayées de la ville de . Or, je ne suis pas en possession d'une telle carte.

Je me permets de vous rappeler que la monnaie émise par l'Etat a cours légal (articles L 121-1 et suivants du Code monétaire et financier), et cours forcé (articles R 642-3 du Code pénal) et que les horodateurs doivent accepter toute monnaie nationale, pièces ou billets. Dans le cas contraire, l'article R. 642-3 du code pénal punit ce refus. Or, la carte prépayée s'apparente à un porte-monnaie électronique, lequel est assimilé à une carte de paiement au sens de l'article L.132-1 du code monétaire et financier.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir annuler cette amende.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l' expression de mes salutations distinguées.

votre signature

Contestation d'une amende (carte prépayée)